

#### **JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE 2014**

L'année 2014 aura été riche en agréables moments partagés, lors des différentes animations communales ainsi qu'à la cérémonie du 11 novembre.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de tout cela. La presse locale, le site internet et la page Facebook de la commune en ont fait un large écho.

Je vous invite à venir revoir ses moments lors de la traditionnelle soirée des vœux du maire, le vendredi 9 janvier à partir de 18h30.

Les colis de Noël seront distribués le 24 décembre en matinée pour les habitants âgés de 65 ans et plus.

Bonne lecture à tous.

Jean-Christophe Rouxel

SOMMAIRE / DECEMBRE 2014	
DIVERS	2
LE GRAND SAUMUROIS	3
ACTUALITES - PHOTOS	4 - 7
REVISION LISTE ELECTORALE	8
TRAVAUX FOSSES	8
ACTUALITES - PHOTOS	9
PHOTOS - AVIS DE RECHERCHE	10
AGENDA 2015 / SALLE DES FETES	11
DIVERS	12
VOUS AVEZ LA PAROLE	13
SPANC / RAPPEL	14



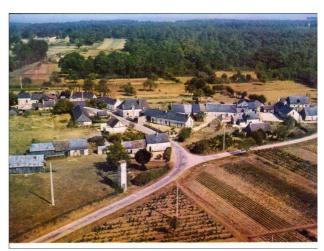
# **Bulletin municipal**

Jean-Christophe Rouxel, directeur de publication. Christophe Berson, Jeannick Cantin, Sylvain Leclerc, membres de la rédaction et de la commission "communication".

Envoi photos, articles et suggestions:

Courriel: <u>lalandechasles@free.fr</u>

Adresse: Mairie 49150 La Lande Chasles



1

#### Secrétariat

A votre disposition - Secrétariat de Mairie, le mercredi et jeudi de 8h à 12h (Janvier à juin et de Septembre à octobre / Eté, horaires à consulter). Contact : 02 41 82 74 01

Le maire est également présent en mairie pour vous recevoir, sur les mêmes jours, de 9h à 11h15 le mercredi, et de 9h à 12h, le jeudi.

Merci de téléphoner en mairie avant tous déplacements pour un rdv avec le maire (confirmation de présence suivant aléas professionnels). D'autres jours ou heures peuvent être proposés.

Des autocollants sont à votre disposition en mairie pour l'accès à la déchètterie.

#### Location et rénovation de la salle des fêtes

Vous l'avez peut-être lu dans la presse ou sur le compte-rendu des conseils municipaux, ou part le "bouche à oreille" .. Depuis la mise en place du nouveau réglement de location de la salle communale, invitant tous locataires à faire attention au bruit après 2h du matin, deux cautions ont été retenues suite au déplacement sur place d'un des adjoints au maire entre 4h et 5h du matin .. (décisions prises par l'ensemble du conseil municipal).

L'accent est porté à la prévention pédagogique et non à la répression. Lors de l'état des lieux, ce point de règlement est mis en avant et il est demandé à tous de faire attention au bruit excessif après 2h du matin ainsi qu'à la fermeture des portes et fenêtres pour éviter au voisinage d'être confronté au problème du son, en mode "basse", c'est à dire qu'il n'est entendu au loin que le bruit des percussions et plus le reste, ce qui accentue le désagrément.

Cela n'enlève en rien l'attractivité de la location de cette salle, pour ceux à qui cela ne pose aucun problème que l'application du règlement ..

En vous remerciant de votre compréhension.

Un grand merci à Anne-Marie, Annick, Christine, Géraldine, Nathalie, Virginie et Patrick pour les travaux de peinture effectués à la salle des fêtes la 1ère quinzaine de décembre, ainsi qu'à Sylvain Leclerc et Christophe Berson pour les travaux effectués (Coffrage chauffe-eau et mise aux normes accès handicapés pour l'une des toilettes). A découvrir pour la peinture sur place lors des voeux du maire le 9 janvier prochain ou sur le prochain bulletin municipal.





# Les ACTUALITES DU SAUMUROIS

Le Grand Saumurois est né le 1er janvier 2014 de la fusion de deux syndicats préexistants, réduisant ainsi la dépense publique tout en restant efficace.

> L'assemblée des élus est resserrée autour de 20 membres. Le Président est Eric TOURON. Le bureau réunit les 4 présidents des intercommunalités et le Maire de la ville de Saumur.

> Le Conseil de développement a été créé le 30 septembre dernier. C'est un lieu d'échanges et de débats sur tous les sujets relatifs à l'aménagement et au développement durable du territoire. C'est le lien du Grand Saumurois avec la société civile.

Organisé à l'échelle d'un bassin de vie cohérent de 102 000 habitants, le Grand Saumurois est l'interlocuteur pour les partenaires financiers. Pour 2014 et 2015, ce sont notamment:

> L'Europe, dont le programme LEADER, se poursuivra pour près d'1 million d'euros.



La Région accompagne les opérations portées par les communes et intercommunalités, avec près de 8 millions d'euros ciblées et négociées pour les 4 prochaines années.

Le Département aide la culture : 50 000 € identifiés sur 10 programmes en 2014-2015.

A la demande de ses 4 intercommunalités membres, le Grand Saumurois anime et coordonne des projets d'intérêts collectifs et porte le schéma de cohérence territoriale. Il est ainsi au cœur des décisions d'aménagement et de développement durable du territoire :

Entreprises: Le Grand Saumurois accompagne les entreprises de moins de 10 salariés. Il est relais de la plate-forme d'initiative locale Initiative Anjou et propose un soutien financier ponctuel en faveur de l'artisanat et du petit commerce. Il bénéficie aussi du dispositif « agir pour » orchestré par la Région Pays de la Loire pour initier de nouveaux projets en faveur du monde économique.

Urbanisme: Le Syndicat décline la politique d'urbanisme du Grand Saumurois relevant de l'application du Schéma de Cohérence Territorial - SCoT. Il est au côté des collectivités pour l'élaboration de leur PLU ou PLU intercommunal, de leurs opérations d'aménagement et de leur politique foncière. La population est invitée à suivre l'élaboration de ce dossier SCoT et à apporter sa contribution.

Santé: L'agence régionale de santé et le Grand Saumurois accompagnent les professionnels et acteurs locaux à élaborer un Plan Santé, en vue de maintenir et développer la couverture d'offres de soins et la prévention.

Toutes les informations et liens sur notre site Internet : www.grand-saumurois.fr

# 19 juillet 2014 / Fête nationale









**Août 2014**, fin des travaux dans la salle du conseil municipal. Merci à Annick Hervé pour la fourniture des rideaux, et à Sylvain Leclerc et Christophe Berson pour le travail effectué.







### Rappel:

Les conseils municipaux sont en accès public et ouvert à tous, en général, une fois par mois (sauf août). Le compte-rendu est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune.

Si vous avez des questions à poser ou des sujets à voir aborder lors d'un conseil municipal, n'hésitez pas à en faire part aux élus ou au secrétariat.

Septembre 2014, travaux de goudronnage effectués par l'entreprise Durand, route communale Les vielles maisons - Les Landelles, travaux prévisionnés en 2012 et réalisés en 2014 avec la participation financière de la communauté de communes Loire-Longué.









Octobre 2014, panneaux de limitation 50 km/h remis en place à La Mottaie / Les Donnelières





Début des travaux sur le monument aux morts / Rénovation et changement de la plaque où sont mentionnés les noms des « morts pour la France » / Travaux effectués par les Pompes funèbres de Baugé / Graveur Philippe Langé.





**5 novembre 2014,** Conseil municipal en présence de Mr Mortier, Président de la communauté de communes Loire Longué.



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes : être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques, **avoir une attache avec la commune**.

Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2014.

Les électeurs qui présentent une demande d'inscription sur les listes électorales, doivent accompagner cette demande des pièces justifiant de leur **nationalité**, de leur **identité** et de leur **attache avec la commune** (justificatif de moins de 3 mois attestant du domicile sur la commune).

#### TRAVAUX SUR LES FOSSES DE LA COMMUNE DE LA LANDE CHASLES

Des travaux ont été effectués sur différents fossés de la commune de La Lande Chasles. Tout n'est pas réalisable en même temps et cela demande un minimum d'organisation.

Si vous êtes confrontés devant chez vous à un problème d'écoulement d'eau, et que le fossé en question est communal, n'hésitez pas à venir nous exposer le problème en mairie.

Rappel, en cas d'intervention sur un fossé, l'achat d'une buse de remplacement pour accéder au terrain privé est à la charge du propriétaire.

# Quelques exemples réalisés :





11 novembre 2014, inauguration du monument aux morts, rénové, et nouvelle plaque des « morts pour la France », en présence de Mr Taugourdeau, Député, Mr Ruault, Conseiller général, et Mr Mortier, Président de la comunauté de communes Loire Longué, d'anciens combattants, l'ensemble des conseillers municipaux et les habitants. Un grand merci à tous ceux ayant fait le déplacement ainsi qu'à la fanfare et aux deux officiers mariniers présents. Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle communale pour un petit déjeuner, en toute convivialité.





Photos et lien vidéo de la cérémonie à découvrir sur le site internet de la commune







## **PHOTOS / AVIS DE RECHERCHE**

Trouvé par hasard sur le site internet des archives départementales du Maine et Loire, deux photos du XIXème siècle à La Lande Chasles. Si vous reconnaissez des visages, n'hésitez pas à venir nous le signaler en Mairie. Merci.

1894 / Mariage / Lieu exact?



1889 / Photo de classe devant l'Ecole / Mairie, avec Mme Davy, future épouse de Jean Royer



#### **AGENDA 2015 - ANIMATIONS ET COMITE DES FETES**

**Rappel** / Pour suivre l'actualité en accès libre, régulièrement mise à jour, sans inscription : un seul lien web : <a href="https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles">https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles</a>

Présidente : Christine Roussiasse - 02 41 82 74 03 / 06 84 07 04 62 / christine.roussiasse@orange.fr

Vice présidente : Claudette Roussiasse Secrétaire : Guy Jameron Trésorier : Jeannick Cantin

L'année 2014 s'est très bien passée. Merci beaucoup à tous les bénévoles présents.

Pour 2015 : Dimanche 25 janvier, Assemblée générale avec galette et vin d'honneur

Dimanche 17 mai, vide grenier

Samedi 18 juillet, fête communale

Dimanche 2 août, vide grenier

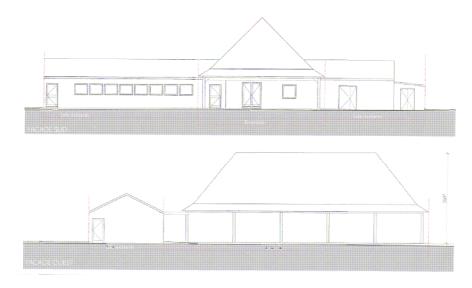
Toutes les personnes de la commune sont les bienvenues pour aider le Comité des fêtes. Christine Roussiasse vous remercie pour votre soutien et espère vous voir encore nombreux pour les manifestations à venir. L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une joyeuse fin d'année 2014 et une très bonne année 2015.

#### PROJET AGRANDISSEMENT SALLE DES FETES

Lors de la venue au conseil municipal de novembre dernier de Mr Mortier, Président de la communauté de communes de Loire Longué, il a été abordé le projet d'agrandissement de la salle des fêtes, projet initialement mis en route par Mr Jousset, ancien maire, et dont le conseil municipal actuel compte poursuivre et faire les travaux.

Le cout global est d'environ 150 000 euros, ce qui n'est pas réalisable pour le budget de La Lande Chasles. Souhaitant continuer à ne pas augmenter les impôts locaux comme c'est le cas depuis de nombreuses années, il a été demandé une participation du Fond de Concours de la communauté de communes de Loire Longué (50%), ainsi qu'une aide du Conseil général par l'intermédiaire de Mr Ruault et d'un soutien financier auprès de Mr Taugourdeau, Député. D'autres subventions sont également à l'étude. Le projet ne sera validé qu'après confirmation des aides sollicitées.

Le conseil municipal ne manquera pas de communiquer sur ce dossier au fur et à mesure de l'avancement du projet. Nous espérons avoir de bonnes nouvelles à vous apporter lors des voeux du maire du 9 janvier prochain.



Association pour la promotion de l'agriculture et l'animation du territoire rural sur la Communauté de communes Loire Longué

La prochaine édition de Rando Ferme aura lieu le dimanche 7 juin 2015 à Saint Martin de la Place, toute la journée.

Entre la Loire et l'Authion, les marcheurs découvriront les productions animales et végétales de la Commune, les métiers liés à l'agriculture, échangeront avec les agriculteurs sur leurs savoirfaire au fil des saisons, leur travail au quotidien.

Le groupe organisateur multi-acteurs affinera au cours des mois à venir la balade agri-culturelle version 2015, gratuite, conviviale et pédagogique. Des animations diverses et variées pour petits et grands seront ainsi proposées tout au long du circuit de 6/7 km. Restauration et buvette sur place comme chaque année. Et bien sûr, des surprises et nouveautés seront au rendez-vous.

#### Suivre l'actualité de la commune de La Lande Chasles

Différents moyents vous sont proposés pour suivre toute l'actualité de notre commune :

- Affichages / Panneaux en facade de mairie ou en bordure de route devant la mairie
- Site internet de la commune / <a href="http://lalandechasles.free.fr">http://lalandechasles.free.fr</a>
- Page Facebook de la commune / https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles
- Prendre contact avec les élus, la présidente du comité des fêtes, la secrétaire de mairie ...

Précision : Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Facebook pour visualiser les actualités, mais si vous souhaitez faire des commentaires, cela est nécessaire.



Page d'accueil de la page Facebook de La Lande Chasles

Si vous souhaitez nous faire part d'un article ayant un rapport avec la commune de La Lande Chasles, n'hésitez pas à le transmettre au secrétariat de mairie. Merci à Gilles Poirier pour ce 1er article sur sa "loge" construite à La Lande Chasles, au lieu dit Les Planches.

Les loges sont des constructions agricoles en bois servant de remise, de bûcher, de resserre à outils ou d'atelier de vinification, qui présentent la particularité d'avoir des poteaux porteurs plantés dans le sol (en Maine et Loire) ou bien un chevronnage ancré dans de petits talus de terre (en Indre et Loire) et d'être couvertes de bruyère. Cette architecture à poteaux plantés date du Néolithique (7000 ans avant Jésus Christ) et disparut au XIIIème siècle.

Appelées également « hangar à bruyère », « lorgeau », « ballet » ou « chaumine », les loges sont réparties sur l'Anjou et la Touraine. Elles ont autrefois existé également de la Sarthe au Berry en passant par le Poitou et la Saintonge, ainsi qu'en Bretagne (« lochenn »), dans le Bas Dauphiné (« chapit »), en Auvergne (« cohade » ou « cabert »), dans le Nivernais (« chabenet »), en Bresse (« vouilleau ») et dans les Landes (« borde »). Les loges forestières appelées « cul de loup » liées à l'artisanat du bois (cercliers, fendeurs, lattiers, sabotiers, charbonniers...), plus éphémères, ont été construites jusqu'au début du XXe siècle dans de nombreuses régions. Les loges existantes ont pour la plupart été érigées entre 1945 et 1955 et les plus anciennes conservées à l'heure actuelle datent du début du XXe siècle seulement. De nombreux noms de lieu mentionnent la présence de loges dans le Maine et Loire et en Touraine. Dans l'entre-deux guerre, les tôles étant trop chères, il semblerait qu'on se soit remis à fabriquer ces hangars de bruyère. Autrefois solution à faible coût, les loges ont progressivement disparu des campagnes, d'une part du fait de l'augmentation considérable de leur coût de construction et d'entretien, d'autre part de la disparition du savoir-faire. Outre celle de La Lande Chasles, on peut signaler celles de Chemillé, du Guédéniau, de Longué, de Chartrené, de Vihiers, d'Ambillou, de Cléré les Pins.





La loge des Planches est constituée de troncs et perches de châtaignier écorcés, de longerons en acacia et d'une couverture en fagots de bruyère à balai (Erica scoparia appelée vulgairement « brande », « cerveline », « bruère », « bruyère mâle », « boure », « breumaille »). Tous les éléments de la charpente (poteaux, fermes, chevrons, arbalétriers, panne faitière) sont solidarisés uniquement par des chevilles en chêne. Elle mesure 11m par 7m, pour une hauteur de 5m. C'est une loge à poteaux plantés, abside et auvent, caractéristique de la région tourangelle et du baugeois.

Sa construction a commencé le 17 novembre 2007 pour s'achever le 22 février 2008. Une loge a une durée de vie minimale de 80 ans, souvent plus lorsque l'entretien est effectué correctement.

Tout propriétaire d'un immeuble, existant ou à construire, non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement non collectif destinée à collecter et à traiter les eaux usées domestiques rejetées, à l'exclusion des eaux pluviales.

#### **Facturation**

Le service d'assainissement non collectif ayant la qualification de "service public industriel et commercial", ceci induit que le service ne soit pas financé par l'impôt mais par une redevance payée directement par l'usager et qui doit couvrir l'intégralité du coût du service.

Par délibération en date du 12 décembre 2013, la tarification suivante a été établie:

Nature des contrôles:	Montant
Contrôle de conception	51,00€
Contrôle d'exécution	105,00€
Nouveau contrôle en cas de non-conformité	91,00€
Contrôle dans le cadre des cessions immobilières	178,00€
Diagnostic	63,00€
Contrôle en tranchée fermée	152,00€
Nature de la pénalité:	
Pénalité financière pour absence d'installation d'assainissement autonome ou mauvais état de fonctionnement	60,00€
Pénalité financière pour rendez-vous non honoré et non justifié	32,00€
Pénalité financière pour refus de visite	95,00€

N'hésitez pas à prendre contact : Pascale Boileve

12 rue du pont poiroux

BP 95 - 49160 LONGUE-JUMELLES

Tél. 02 41 52 49 99 - Fax 02 41 52 77 02 - Mail <u>accueil-om.spanc@cc-loire-longue.fr</u>

Web: http://www.cc-loire-longue.com/spanc.html

Mairie de La Lande Chasles 49150 La Lande Chasles Tél.: 02.41.82.74.01

Adresse de messagerie : lalandechasles@free.fr

Nous sommes sur le Web!

Venez nous rendre visite : <a href="http://lalandechasles.free.fr">http://lalandechasles.free.fr</a>